

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4016 - Lundi 06 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

PLAQUES D'IMMATRICULATION :

La gendarmerie met les pendules à l'heure



La gendarmerie devant la presse sur les plaques d'immatriculation.

BANQUE

La BIC a ouvert ses portes à Mohéli

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Décembre 2021**

Lever du soleil:

05h 30mn

Coucher du soleil:

18h 17mn

Fadjr : 04h17mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 32mn

Maghrib: 18h 20mn

Incha: 19h 34mn



ENVIRONNEMENT

Révision de la Politique nationale de l'environnement

Jeudi dernier, à la salle de conférence de la Direction générale de l'environnement, s'est tenu un atelier national de validation relatif à la révision de la Politique nationale de l'environnement.

Il faudrait rappeler que la politique nationale de l'environnement a été élaborée et adoptée en décembre 1993. Cela fait va faire trois décennies. Elle avait pour objectif l'intégration de la dimension environnementale dans la politique et le développement social et économique de l'Union des Comores. La politique nationale de l'environnement visait à atténuer la dégradation des ressources naturelles en mettant l'accent sur la protection, la conservation, la restauration des ressources naturelles, d'une part, et en prenant en compte la dimension environnementale dans les politiques de développement socio-économique du pays, d'autre part.

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier, le ministre de l'Environnement Houmed Msaidé, a déclaré qu'« Aujourd'hui cette Politique Nationale de l'Environnement nécessite d'être revue pour prendre en compte les nouveaux enjeux et les priorités nationales en matière de développement durable, déclinés dans des documents de référence nationale notamment le plan Comores émergent. Comme tous les pays, à fortiori, les Petits États Insulaires en Développement, l'environnement occupe une place centrale, et est au cœur de plusieurs enjeux majeurs parmi lesquels figurent la lutte contre les effets des changements climatiques, la préservation des écosystèmes, la gestion des risques et catastrophes, la clarification du système foncier ou encore la lutte contre la désertification ».

Et pour sa part, Mme Fenella FROST, Représentante Résidente du

PNUD a avancé que : «...disposer d'une Politique Nationale de l'Environnement (PNE) et d'un cadre législatif à la hauteur des enjeux nationaux et globaux, augurent à n'en pas douter, d'une nouvelle dynamique et de l'engagement sans faille des autorités comoriennes, gage de succès pour gagner ce noble combat.

Mais l'on sait que la révision de la Politique n'est qu'une étape d'un très long processus. Il restera beaucoup à faire. Cela demandera l'engagement de chaque Comorienne et Comorien. La vision du Gouvernement telle que évoquée dans le « Plan Comores Émergent », rappelle que les Comores ne pourront jamais émerger économiquement sans adresser ces problèmes profonds ».

La préservation des espèces endémiques et de la biodiversité comorienne constitue un véritable défi dans un contexte insulaire ou la



Atelier sur la politique nationale de l'Environnement.

population connaît une croissance importante, avec les implications que cela entraîne en termes de développement d'infrastructures et de développement économique. Or, la biodiversité joue un rôle très important dans le développement social, économique, patrimoniale, écologique et culturel du pays.

Il a été accepté par les participants que la mise en œuvre de la politique nationale de l'environnement sera donc accompagnée de la mise en place d'un cadre de suivi-

évaluation qui procédera à l'évaluation de l'état d'avancement de la stratégie de mise en œuvre chaque, trois ans. Cette actualisation a pu se faire grâce au projet: Appui au Renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de l'environnement pour atteindre les objectifs des trois Conventions de Rio en Union des Comores (Ancar II) -Financé par le PNUD/GEF.

Mmagaza

JOURNÉE OPHTALMOLOGIE

Le pays notifie une prévalence de 0,6% à 0,8%

Avec une prévalence de 0,6% à 0,8%, la ministre de la santé met l'accent sur la sensibilisation. Selon elle, le pays doit réfléchir sur la nécessité de lancer une politique de médecine scolaire dont l'ophtalmologie occupera une place de choix pour dépister précocement tout trouble de la vision.

C'est sous le thème « l'œil et maladies générales » que la journée ophtalmologie a été célébrée dans le monde vendredi 03 décembre dernier. Au Comores, un événement solennel a été organisé par le ministère de la santé en collaboration avec les acteurs de la lutte contre la cécité dans le pays et l'Ong terre d'ophtalmo. Le thème choisi

est une résonance particulière selon Loub Yakouti Athoumani, en cette période où les maladies émergentes apparaissent chaque jour dans le monde. Plusieurs maladies ont en effet des retentissements ophtalmologiques dont la sévérité est variable mais deux ont une attention sur la pertinence et l'actualité de ce thème, dont le diabète avec son cortège des troubles oculaires et le VIH/SIDA dont l'œil est au centre des complications redoutables telles que la rétinopathie à cytomégalovirus qui est responsable de la majorité des malvoyances chez les personnes atteintes du VIH/SIDA.

D'après la ministre de la santé, la prévalence de la cécité en Afrique subsaharienne est de 2,2%, en

Union des Comores elle est estimée entre 0,6% à 0,8%. « La norme fixée par l'OMS est de 0,5% dans une communauté donnée. Cette prévalence élevée doit nous interpeller sur la nécessité absolue d'une politique rigoureuse de lutte contre la cécité qui peut compromettre toute une vie. La cataracte qui en est la première cause peut pourtant être prise en charge assez facilement », souligne-t-elle avant d'ajouter que « en dépit de plusieurs efforts, l'offre de soins oculaires de qualité et l'accessibilité aux structures de santé restent faibles. En collaboration avec les techniciens et nos partenaires au développement, nous devons réfléchir sur la nécessité de lancer une politique de médecine scolaire dont

l'ophtalmologie occupera une place de choix pour dépister précocement tout trouble de la vision. Il ne serait pas non plus aberrant de mettre avec les services compétents des équipes mobiles pour des consultations de proximité ».

Le représentant résident de l'OMS, Dr Diarra Abdoulaye expliqué que la santé oculaire a un impact sur beaucoup des choses notamment sur l'éducation, l'emploi, sur la qualité de la vie, la pauvreté, etc. On estime à 180 millions de personnes qui souffrent d'une incapacité visuelle dans le monde. 40 à 45 millions sont aveugles et 90 % de ces personnes vivent dans des pays à faibles revenus. « Ces chiffres sont en forte augmentation, conséquence

directe de l'accroissement et du vieillissements... C'est pour cela que j'invite tout le monde à se faire consulter au moins une fois dans l'année pour diagnostiquer le fonctionnement de son appareil oculaire », invite-t-il, tout réitérant l'engagement de l'OMS à accompagner le ministère de la santé dans la lutte contre les maladies non transmissibles notamment dans la prévention de la cécité et à saluer les acteurs de la lutte contre la cécité dans le pays. Pour rappel, le pays est désormais doté des appareils oculaires capables de diagnostiquer et d'effectuer la cataracte.

Andjouza Abouheir

SENSIBILISATION SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

"Ne touche pas à mon corps, il m'appartient"

16 jours d'activités sont programmés, comme chaque année, par l'ONG Hifadhu dans l'ensemble du territoire comorien. Après Ndzuani, Mme Sitti Attoumane, la présidente par intérim avec son équipe se trouvait ce vendredi à l'université des Comores et d'autres établissements scolaires pour sensibiliser et prévenir sur la violence faite aux femmes.

C'est dans le site universitaire de Fomboni que l'ONG Hifadhu a débuté vendredi leur campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes. C'est pour prévenir ces étudiants de toutes formes de violence qui pourraient être faites à l'égard des femmes. 16 jours d'activités sont programmés par l'ONG Hifadhu sur l'ensemble du territoire national pour conscientiser les enfants et

adolescents sous le slogan "stop à la violence, ne touche pas à mon corps il m'appartient" contre ces agressions et violences faites aux femmes. Un programme qui rentre dans

la célébration de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes célébrées le 25 novembre dernier.

« Les enfants en ont besoin. Ils



Sensibilisation Violence femme Moheli.

ont envie d'avoir les outils malgré le manque de sensibilisation », constate Elarif Minihadj, le chargé de communication et des activités sur le terrain. Ces étudiants, selon lui ignorent même les textes qui les protègent. « Nous aurions souhaité l'appui des partenaires sur le terrain », sollicite-t-il. Après l'université, direction à l'école privée Nouria School pour réveiller ses des élèves sur les dangers liés à violence. Et dans l'après-midi de cette même journée, c'était le tour de l'école primaire publique de Mboingoma.

C'était l'occasion pour les élèves de ces écoles de poser des questions aux responsables de cette ONG. L'on constatera que beaucoup d'élèves ignorent même les types d'agressions. « Je croyais que quand on parle de violence, il s'agit tout simplement d'avoir involontairement eu de rapport sexuel », disaient cer-

tains.

« Grâce aux multiples sensibilisations que nous effectuons avec d'autres ONGs qui militent pour le mêmes combat, la situation semble s'être un peu améliorée même si c'est minime parce que les enfants commencent à comprendre », montre Faissoil Abderrahmane, coordinateur d'activité de l'ONG Hifadhu. « Ces derniers temps, on reçoit de plus en plus de plaintes de la part des filles qui sont harcelées dans leurs ménages mais aussi dans leurs milieux scolaires », indique-t-il. Et de poursuivre que : « Pour aller plus de l'avant, l'ONG Hifadhu a engagé des juges ainsi que des avocats pour défendre les intérêts des filles, en cas de violence ». L'ONG Hifadhu a jusqu'au 10 décembre pour sillonner le territoire comorien.

Riwad

PLAQUES D'IMMATRICULATION :

La gendarmerie met les pendules à l'heure

La brigade routière de la gendarmerie nationale est l'on ne peut plus claire : les plaques d'immatriculation doivent impérativement être de caractères blancs sur fond noir. Pour ce qui est du choix du matériau, plastique ou aluminium, cela ne tient qu'au propriétaire du véhicule.

La brigade routière de la gendarmerie veut tordre le cou aux on-dit. Samedi dernier dans la journée, elle a organisé une conférence de presse pour faire connaître au public sa position officielle sur ce qui est de la régulation des plaques minéralogiques, objet de toutes les supputations ces derniers jours. En effet, alors qu'il est demandé aux automobilistes d'avoir des plaques aux caractères blancs sur fond noir, d'autres

rumeurs prétendent que la gendarmerie a aussi exigé des plaques en aluminium. Pour cette dernière raison surtout, les chauffeurs se ruent vers Magoudjou pour faire fabriquer et poser les fameuses plaques. À Magoudjou spécialement puisque dans tout Moroni, selon les usagers, il n'y a qu'ici où il y a des fabricants des plaques en aluminium. Et ils ne sont que deux. C'est peu dire que ces deux endroits sont pris d'assaut par les automobilistes qui font le pied de grue parfois pendant 3h de temps après la commande. Le prix varie entre 6.500 Fc et 10.000 Fc selon la dimension des plaques à poser sur des véhicules formant une file indienne le long de cette rue commerçante.

Au-delà du fait d'être pris au dépourvu faute d'une campagne de sensibilisation, la longue attente

exaspère les chauffeurs. « Hier vendredi (3 décembre, Ndlr) les gendarmes de la brigade routière m'ont enjoint de remplacer mes plaques par d'autres en aluminium au plus tard ce samedi, sous peine d'avoir des ennuis ». Il faut dire que ce chauffeur de taxi de la ligne Moroni-Mitsoudjé a eu de la chance puisque les autres chauffeurs que nous avons interrogés n'ont pas eu d'avertissement. Ils ont reçu directement l'amende en plus de la saisie du véhicule le temps de régler la contravention de 2000 Fc selon toujours les témoignages.

« Moi je suis tombé sur la police. Ils m'ont confisqué mes documents et demandé d'aller déposer les passagers et revenir. Je remplace les plaques avant d'y aller mais pas question de payer une amende à moins d'aller devant la justice parce

que je ne suis pas encore convaincu qu'ils aient le droit de faire ça », fulmine ce chauffeur de la ligne Moroni-Ntsoudjini, connu sous le surnom de « Chômeur d'État ». 25 ans sur la route, difficile d'admettre que ce quinquagénaire porte bien son surnom.

Comme les autres chauffeurs rencontrés chez les fabricants de plaques de Magoudjou, « Chômeur d'État » n'en revient pas que les autorités « imposent » aux chauffeurs des plaques en aluminium. « Ils pénalisent ainsi les petits fabricants qui ne sont pas mieux équipés pour faire des plaques en aluminium. Mais l'on sait que ce n'est pas sans contrepartie... ». Seulement, « Chômeur d'État » comme ses collègues de la route sont victimes d'une désinformation parfois favorisée par des détenteurs

de l'autorité publique. Officiellement, la gendarmerie n'a pas imposé des plaques en aluminium. Elle laisse le soin aux parietaires des véhicules de choisir le matériau de leur choix : plastiques ou autres. « Nous, ce que nous voulons, ce sont des plaques lisibles, en caractères blancs sur fond noir. Nous n'avons jamais demandé aux gens de se rendre [à Magoudjou]. Chaque personne peut aller chez le fabricant de son choix. Plastique ou pas, l'essentiel est que la plaque soit lisible de 5 à 10 mètres la nuit », devait clarifier Athoumani Ali Mdroivili de la brigade routière, lors de la conférence de presse. Une nouvelle qui va sans doute soulager les fabricants des plaques en plastique qui se sentaient menacés.

Andjouza Abouheir

BANQUE

La BIC a ouvert ses portes à Mohéli

La banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC)-Comores vient d'ouvrir ses portes jeudi dernier pour la première fois depuis sa création. L'événement a été très festif et chaleureusement accueilli par les opérateurs économiques locaux.

C'est à la place de l'indépendance de Fomboni, dans l'un des bâtiments du Comores Telecom que la banque pour l'industrie et le commerce - Comores BIC, vient d'élire domicile. Un événement qui a mobilisé plusieurs entrepreneurs locaux, la chambre de commerce, ainsi que le personnel administratif de cette banque. Le gouverneur Mohamed Saïd Fazul et son rival politique Mohamed Ali Saïd n'ont pas manqué l'événement.

La BIC (Banque pour l'Industrie et le Commerce-Comores) est créée en 1982 pour succéder la Banque Commerciale des Comores mise en liquidation. Société Anonyme de droit comorien, son capital était réparti entre la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) 51%, l'Etat Comorien 34% et des Actionnaires privés 15% avant que le réseau de la BIAO ne soit cédé par son actionnaire majoritaire.

rien, son capital était réparti entre la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) 51%, l'Etat Comorien 34% et des Actionnaires privés 15% avant que le réseau de la BIAO ne soit cédé par son actionnaire majoritaire.

Son ouverture à Mohéli est un grand soulagement de la population de l'île puisque cela va élargir, selon les spécialistes, la concurrence dans le pays et en particulier à Mohéli. « Des fois certaines banques ne traitent pas convenablement leurs clientèles. L'ouverture de cette banque est sans doute un moyen d'intensifier la concurrence » indique un jeune entrepreneur de la place lors de cette cérémonie inaugurale.

Les responsables de cette Banque promettent un changement à sa clientèle. Pour eux « L'ouverture de la BIC aux Comores est synonyme de prospérité et de richesse » puisque ça va réduire le chômage dans l'île, et grandir l'arbre économique dans



les ménages notamment sa clientèle. « Nous avons pris des enfants mohéliens dans cette banque pour travailler. Cela a réduit le chômage dans l'île » rappelle Gervais Atta, directeur général de cette banque sans pour autant préciser le nombre exact des agents recrutés.

La BIC va ouvrir ses portes du lundi au samedi de 8h00 jusqu'à

15h. Pour attirer plus de clientèle, cette banque offre un crédit scolaire à 0% d'intérêt pour une durée de 3 mois, soit du 10 novembre au 10 février. « Ce crédit est disponible instantanément à partir de 5 millions de francs comoriens » annonce Moinaïd Oussouf, directrice administrative de la BIC.

Il est à noter que lors de cette cérémonie, la BIC a octroyé deux

ordinateurs au CHRI de Fomboni ainsi que des kits sanitaires. Une manière pour cette nouvelle banque à Mohéli d'accompagner l'hôpital de référence insulaire dans leurs travaux surtout en cette période de crise sanitaire.

Riwad

FIN DE LA FORMATION À NGAZIDJA

Formation dispensée, modules retenues

Après 4 jours de formation organisée par l'OMS, les organisations de la société civile à Ngazidja sont prêtes à répondre aux besoins de la population locale. Une formation qui dépasse largement les attentes d'après les participants.

Après 4 jours d'échanges et de collaboration avec les facilitateurs mobilisés par l'OMS, les organisations de la société civile sont enfin

prêtes à reprendre le relais au sein de leur communauté. Assidus depuis le début, ces organisations qui militent pour la santé pour tous tel que l'Accf, Humanicom, et d'autres ont été outillées sur la gestion de projet. Lors de la clôture de cette formation vendredi 03 novembre, les participants ont grandement apprécié les formateurs pour les facilitations qui vont servir non seulement à leurs organisations mais également à la population.

« Nous avons appris des outils nécessaires non seulement pour monter nos projets mais aussi une formation sur la gestion des conflits qui servira également sur comment gérer toutes discordes données en milieu familial, professionnel mais au sein dans la communauté en vue de faire appel à la paix. C'est une chose qui nous n'oublierons jamais et c'est un atout dans nos activités du terrain », témoigne M. Moinchami.

Même son de cloche pour le doyen de la salle, le professeur Aboubacar Saïd Salim qui malgré son long parcours, a su se mettre au même pied d'égalité que les autres. Il est à rappeler que pour l'OMS, la population cible est à la fois acteur et bénéficiaires. C'est pour cela que l'une des stratégies de l'Oms pour atteindre la couverture sanitaire universelle consiste depuis quelques années à accorder de l'attention et des ressour-

ces à la mise en place d'un système de santé dont la population, les communautés et la société civile dans la contribution du pilotage. D'où la nécessité de cette formation, pour mieux les outiller à jouer leur rôle. Pour mémoire, les ONG formées sont appelées à soumettre leurs projet à l'OMS à la fin de ce mois et seuls les meilleurs projets seront retenus.

Andjouza Abouheir

ADDUCTION D'EAU DE SIMA

L'ancien comité de gestion attrapé la main dans le sac

Des matériaux volés par des anciens du comité de gestion de l'eau de Sima sont retrouvés et récupérés par la direction régionale de la SONEDE d'Anjouan. Le directeur régional regrette l'attitude des « anciens » et ne compte pas baisser les bras.

On a pu découvrir et récupérer des outils et matériaux de la SONEDE, qui ont été volés

par « mauvaise foi ». Le directeur régional de la SONEDE à Anjouan regrette l'attitude des anciens responsables du comité de gestion de l'eau de la commune de Sima qui ont volé ces matériaux contre l'intérêt collectif de la région. « Cela fait quatre mois depuis que la source H20 est sous notre responsabilité. Selon la décharge qui a été remise, on avait constaté que des matériels n'étaient pas dans les magasins. Et les anciens

responsables ont nié et réfuté en bloc, qu'aucun matériel n'est avec eux », explique le directeur régional de la SONEDE, avant de poursuivre que « après enquête, on nous a signalé là où les biens de la société nationale de l'eau sont cachés et on est parti les récupérer ».

Selon d'autres sources dignes de foi, ceux qui avaient volé ces biens communs, maltraitaient leurs collègues avant la création de la SONE-

DE. Des habitants de la commune disent être déçus par le comportement « déplacés » de ceux qui ont agit de la sorte. « Cacher ces biens communs quelle que soit l'intention est un acte très déplacé », avance un jeune de la commune.

Le lot est d'une grande valeur que même le directeur régional est incapable de faire un calcul mental. Composé de bouches à clé, vannes à clé, compteurs et d'autres matériels,

la gendarmerie est allée récupérer ces biens communs dans une maison d'un particulier au village de Boungweni. « La valeur exacte des matériels et accessoires récupérés reste inconnue. Toutefois, la décharge remise après la prise du contrôle, il y a aussi des biens qui manquent », ajoute le directeur régional, qui affirme qu'il ira jusqu'au bout dans cette affaire.

Nabil Jaffar

ALIMENTATION EN EAU POTABLE À DJOIEZI

Les travaux de construction du bassin de stockage d'eau à Djoiezi vont bon train

Suite aux votes inter quartiers, organisés récemment au foyer de Djoiezi (lire nos articles précédents) et qui avaient comme objectif de collecter des fonds pour construire un bassin de stockage d'eau, ce dernier vient de débiter près du lieu de captage. Et les travaux se déroulent dans de très bonnes conditions.

C'est à quelques mètres du lieu de captage d'eau, en amont d'une pente de 45 degrés où le bassin de stockage d'eau vient de débiter. Ce bassin mesure 9 mètres de longueur sur 6 m de largeur et 3 m de hauteur. Soit un volume de 162 mètre cube.

Les techniciens qui supervisent ces travaux travaillent sous un soleil ardent non seulement pour le bon déroulement de ces travaux mais aussi pour s'assurer de la rigidité de la charpente du sol. « Après le terrassement, nous venons de mettre du béton au sol ce qui nous a fallu 3 tonnes de ciment, c'est suffisant. Toutefois on prépare la charpente des murs qui sera également en béton » explique le technicien Saïd

Madi, considéré comme étant la pièce maîtresse pour l'avancement des travaux. « Et enfin nous allons encore déverser du béton au sol. Tous cela pour éviter des fissures ou infiltration d'eau en dehors du bassin » a-t-il précisé.

Le choix d'implanter ce bassin dans une pente de 45 degrés n'est pas un hasard. D'après les calculs faits par le technicien Saïd Madi, cela va augmenter la vitesse d'écoulement de l'eau du bassin vers le tuyau de distribution vers la ville. « Le débit d'eau sortant de ce bassin va considérablement augmenter ce qui permettra aux quartiers périphériques de Djoiezi d'en bénéficier » espère-t-il.

Et en attendant ces quartiers Mraféni et Bandakou vont prendre leur mal en patience car jusqu'à maintenant, ils ne bénéficient toujours pas de l'eau de la SONEDE. Selon les estimations de ce technicien chevronné, les travaux de construction de ce bassin de stockage d'eau prendront fin dans un mois.

Riwad



Travaux du bassin de stockage d'eau de Djoiezi.

Rectificatif :

Dans notre article intitulé « *L'oiseau colombar maïtsou une espèce endémique de Mohéli est en voie de disparition* », paru dans notre journal n°4015 du vendredi 03 décembre 2021, quelques rectifications et précisions sont à faire. En effet le pigeon vert de Mohéli porte le nom scientifique de *Treron griveaudi* et non *Treron australis* qui elle, est originaire de Madagascar. Et le nombre d'individus matures du pigeon vert de Mohéli ou Colombar des Comores a été évalué de 1000 à 2 499. La population de l'espèce décroît en raison de la dégradation de son habitat qu'est la forêt naturelle. Nous nous en excusons.

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

VARIANTS DE LA COVID-19
ARRÊTEZ LA PROPAGATION !

Le variant Delta de la COVID-19
provoque plus de formes graves
de la maladie que la souche originale.

Lavez-vous les mains fréquemment

Faites-vous vacciner quand c'est possible

Évitez les lieux fréquentés ou clos

Portez un masque

Restez à au moins 1 mètre des autres

Organisation mondiale de la Santé
AFRIQUE

COOPÉRATION

La coopération Sud-Sud, à petits pas

Une équipe de l'Agence Comorienne de Coopération Internationale (ACCI) composée de 3 cadres se trouve actuellement à Tunis (Tunisie) au siège de l'agence tunisienne de Coopération technique (ATCT) pour une visite d'étude de 15 jours.

La Directrice générale de l'ACCI Mme Bazi Fatoumia a rejoint la mission et s'est entretenue avec son homologue de l'ATCT pour évaluer et revoir le partenariat signé entre les deux agences en 2018 et discuter sur des nouvelles orientations pour les trois prochaines années.

Pour rappel, l'Agence Comorienne de Coopération Internationale a bénéficié en février 2021 d'un appui technique de la Banque Islamique de Développement (BID) pour renforcer ses capacités institutionnelles et organisationnelles. La BID a choisi l'ATCT comme partenaire technique, vu son background en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire, d'accompagner techniquement, institutionnellement l'ACCI. Cet appui s'est réalisé en trois phases:



La première a été réalisée à distance et en ligne. Il s'agissait des échanges et partages d'expérience sur le cadre de travail, les outils et les compétences existantes entre l'ACCI et l'ATCT.

La seconde s'est réalisée à Moroni. Une équipe d'experts de l'Agence Tunisienne a séjourné à Moroni pour une durée de trois mois pour un appui-conseil et procéder également à une évaluation

approfondie de l'ACCI devant permettre d'identifier les lacunes et proposer des recommandations afin de renforcer les capacités techniques, institutionnelles et organisationnelles de l'ACCI.

La troisième phase concerne cette présente mission, qui a vu la signature d'un Aide-mémoire entre les deux parties, assorti d'un plan d'action.

Mmagaza

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS ET DE LA COMPÉTITIVITÉ (P164584), CRÉDIT IDA 6423 KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

Réf. N° de l'Appel : 2021/003/MAPETA/PIDC/AO/19km

RECRUTEMENT DES ENTREPRISES POUR LA REHABILITATION DE 19KM DES PISTES RURALES IDENTIFIÉES EN GRANDE COMORES.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Intégré de Développement des Chaines des Valeurs et de la Compétitivité (PIDC) et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché « Travaux de réhabilitation de 19km de pistes rurales en deux (02) lots situés à Grande Comores, pour une durée de 4 mois de réalisation » :

- Lot 1 : Piste Mvouni – Karthala : 15,00 Km ;
- Lot 2 : Lot 2 : Piste Mvouni – Boboni : 4,00 Km.

2. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement (FPI) »

3. Le PIDC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer une bonne expérience de marchés de construction et ou de réhabilitation à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement au cours de 5 ans dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2016. Le Soumissionnaire doit établir aussi qu'il disposera du Personnel clé de qualification convenable décrit dans les Spécification, qui est nécessaire pour exécuter le Marché. Pour être éligible, il doit justifier du chiffre d'affaires minimum tel que précisé dans l'article IS 11.1 (h) des données particulières de l'appel d'offres. Le chiffre d'affaires doit être certifié par un organisme compétent.

4. Les travaux du présent Appel d'Offres (19 km) font

partie d'un programme global comprenant en tout 48,8 Km de pistes rurales situées en Grande Comores et à Anjouan. Un premier AO n°2021/002/MAPETA/PIDC/AON/PISTES, relatif à la réhabilitation de 29,8km de pistes rurales en huit (08) lots, a déjà été lancé en date du 08 Novembre 2021. Il est à noter que sur l'ensemble des 48,8 Km un même soumissionnaire ne pourra être adjudicataire que de 3 lots au maximum.

5. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement – de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

6. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du PIDC situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetpidc@gmail.com et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 30min.

7. Le Dossier d'Appel d'offres en version française peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de vingt-cinq mille (25 000 KM). La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par voie électronique au secrétariat du PIDC.

8. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 décembre 2021 à 14H 00. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du PIDC à l'adresse ci-dessous, le 23 décembre 2021 à 14H 30min.

9. Les soumissionnaires peuvent participer à un seul ou à 2 lots. Le Maître d'Ouvrage attribuera les 2 lots selon la combinaison financière la plus avantageuse ; à un seul soumissionnaire ou à deux soumissionnaires différents. Chaque soumissionnaire doit présenter une garantie d'un montant tel qu'indiqué dans le tableau suivant selon le(s) lot(s) :

Lot(s) visé(s) par le soumissionnaire (au maximum 2 lots)

Lot 1 Montant de la garantie 12 000 000 KMF
Lot 2 Montant de la garantie 4 000 000 KMF
Ensemble des deux lots Montant de la garantie **16 000 000 KMF**

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :
Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de l'environnement, du Tourisme et de l'Artisanat
BP :41-Moroni
A Mdé ex-Cefader -maison des épices.
Au secrétariat du Projet (PIDC)/ Email : projetpidc@mail.com

Lancé, le 19 novembre 2021



LA TELEVISION DES ENTREPRISES

1^{er}

RÉSEAU D'AFFICHAGE
DYNAMIQUE DES
COMORES.

GRANDE COMORE-ANJOUAN-MOHELI
BIENTÔT EN FRANCE



✓ PUISSANCE
✓ RENTABILITÉ

NOUVEAU

EN PARTENARIAT AVEC **Al-watwan**

ET **La Gazette**
des Comores

RETROUVEZ LES GRANDS TITRES
DE LA PRESSE COMORIENNE SUR SWR.TV

RETROUVEZ - NOS ECRANS:



ET BIEN D'AUTRES ENDROITS...

+269 345 55 50

Moroni-Dawedjou
Bâtiment ancienne GYMNASSE



JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Dépistage et Sensibilisation du cancer du sein au mois d'Octobre 2021



accompagne l'Association Comorienne contre le Cancer
chez la Femme (ACCF).